

## Formation Juges de CSO et Commissaires au paddock 15 janvier 2023 à Pontivy

*Chers collègues,*

*Comme chaque année, nous allons nous retrouver pour la journée annuelle de rafraîchissement de nos connaissances des règlements et d'échanges de nos expériences respectives.*

*Cette année encore, nous nous retrouverons à Pontivy comme les années précédentes pour la journée de formation qui validera votre statut.*

*Fort de l'expérience passée, les formations 2023 se dérouleront comme suit :*

### **Formation JUGES :**

- 1) *Vous devrez, avant la journée de formation, vous connecter à FFE Campus avec votre n° de licence et votre mot de passe personnel, allez dans la rubrique « Officiels de Compétition » puis « Juges CSO » Le cours vous est présenté sous la forme de plusieurs modules :*

*1 L'officiel de Compétition – Les outils informatiques – La vaccination,*

*2 Le juge de CSO – Les qualités du juge,*

*3 Les règlements 2023 : R. Général et R. Spécifique CSO,*

*4 Les modifications réglementaires,*

*5 Le test de connaissances (obligatoire pour valider la formation annuelle).*

*Mot de passe (clé) du test : CSO2023*

*Ce questionnaire doit être réalisé avant le jour de la formation.*

- 2) *Vous devez participer à la réunion du 15 janvier à Pontivy, Lycée Jeanne d'Arc, 29 rue Abbé Martin pour actualiser et valider vos connaissances.*

### **Formation COMMISSAIRES au PADDOCK :**

*Il est souhaitable préalablement à cette réunion de consulter le site FFE campus avec votre numéro de licence et votre mot de passe personnel, dans la rubrique commissaire au paddock de parcourir le site et d'effectuer le test de connaissance qui n'est pas valide.*

*Votre participation à cette journée est importante car elle nous permettra lors de la séance de l'après-midi d'appréhender les problématiques spécifiques (motivation, image réductrice, disponibilités, sursollicitation, faible nombre, ...), à notre domaine d'application qui ont été évoquées cette année.*

*Nous vous rappelons que la formation elle est obligatoire tous les 2 ans pour le maintien de votre statut.*

*NB : bien vouloir répondre au petit questionnaire (en fin de courrier) sur votre disponibilité ou non, afin de mettre à jour notre liste de commissaires au paddock.*

*Nous joignons à ce courrier le programme de la journée.*

**Pour la bonne organisation, merci de confirmer, au CREB, votre participation avant le lundi 02 janvier 2023.**

*Dans l'attente du plaisir de se retrouver prochainement,  
Bien sportivement*

*Jacques Affouard, Directeur de cours*

*PS : Cette année, la FEI m'a nommé Juge Etranger sur un CSI en Espagne. Aussi, la journée de formation sera animée par Gilles Kerautret et Patrice Château.*

---

*Questionnaire Commissaires au Paddock*

*Nom :*  *Prénom :*

*Je suis toujours actif*

*Je souhaite que mon nom soit retiré de la liste des Commissaires au Paddock  
du CREB*

*Je ne me positionne pas*

*Merci,  
Bertrand QUILLEC, formateur*